



Du 13 novembre 2024
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



F.A.F.A - RAPPEL

TRANSPORT

Date limite de dépôt des dossiers complets, avec toutes les pièces requises, **24 novembre 2024.**

Documents à saisir par le club sur l'application F.A.F.A.



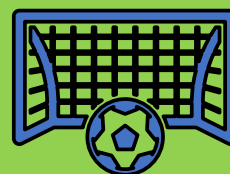
EQUIPEMENT

Date limite de réception des dossiers complets, avec toutes les pièces requises

30 janvier 2025.

Dossier qui doit impérativement émaner de la collectivité responsable du projet.

Plus de détails en pages intérieures.



SOMMAIRE

Comité directeurpages 2	Commission Fémininespage 30
Secrétariatpage 3	Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....page 31
Trésorerie.....page 4	Commission Technique.....pages 32 à 37
Commission Délégations.....page 5	Commission des Règlementspages 38-39
Commission FMI pages 6-7	Commission des Arbitrespages 40 à 43
Commission Sportive.....pages 8 à 10	Commission FAFA..... pages 44 à 46
Commission des Jeunes.....pages 11 à 20	Commission de Discipline.....pages 47 à 49
Commission Futsalpages 21 à 25	Annexes :page 50
Commission des Coupespages 26 à 29	



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Note à tous les clubs et leurs licenciés

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais UNIQUEMENT pour un USAGE INTERNE à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est FORMELLEMENT INTERDITE.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!

Assises du foot féminin

Le district remercie les nombreux clubs qui ont participé aux "assises du foot féminin" le 21 octobre dernier. Les échanges sérieux et constructifs ont permis de faire le point et d'établir des perspectives d'avenir.

Vous trouverez en annexe du PV le relevé des décisions prises.





SECRÉTARIAT

12 novembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 4 Novembre au 12 Novembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE

Commission des Règlements:

FC NIVOLET - Michel Gravina - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL

Commission Sportive:

AIX F.C. (4) - A.S. DE BARBERAZ (2) - UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (4) - FC BEAUFORTIN QUEIGE - ENT. VAL D'HYERES - F.C. VILLARGONDRAN (2) - A.S. D'UGINE - F.C. ST BALDOPH – CHARTREUSE GUIERS – CHAMBERY SPORT 73 - F. C. CHAMBOTTE - U.S. LA RAVOIRE (2) -F.C. DU NIVOLET - BOUFAMA Chahin - F.C. SUD LAC - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - COGNIN SP. –FUTSAL BOURGET UNITED – FC BELLE ETOILE MERCURY – ETS CERNEX – FC HTE TARENTEISE (2) -

Commission Des Arbitres:

Thimothée DONNEAUD – Shaina MILLIEX - Makan Fofana - U.S. LA RAVOIRE - F.C. DU NIVOLET - Ahamada MADI – Nathan VENDURME –

Commission De Discipline:

Courrier :

Christian MARCE - Michel Gravina

Rapport :

Jérôme SPADA - U.S. GRIGNON – FC LA ROCHETTE -

Commission FMI :

FC Haute Tarentaise -

Commission Des Coupes :

A.S. DE BARBERAZ -

Commission De Délégation :

U.S. LA RAVOIRE - C.A. YENNOIS





TRÉSORERIE

13 novembre 2024

Virements

A PORTUGAIS CROIX ROUGE :	1 361,91 €
HAUT DE CHAMBERY :	200,00 €
FC LAISSAUD :	937,92 €
LA BATHIE :	354,14 €
FC ST MICHEL SP :	1 000,00 €

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 30 octobre 2024.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 25 novembre 2024**.

Les clubs non à jours le 25 novembre 2024 seront amendés de 50€ selon l'article 39 Bis 1 du règlement.

Ce tableau est adressé, aux clubs non régularisés à ce jour, par mail accompagné du R.I.B du District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

11 novembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-2.xlsx](#)





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

11 novembre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. Installation de l'application F.M.I. plus disponible sur le Play Store

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE.



FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.
Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI
Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du mardi 12 novembre 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET.

RAPPEL ARTICLE 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

COURRIERS CLUBS

F.C VILLARGONDRAN 2 : lu et noté rencontre D4B du 10 novembre 2024 terrain de repli stade des Bourguignons à ST JULIEN MONT DENIS.

F.C VILLARGONDRAN 2 : Reçu Arrêté Municipal.

F.C AIX 3 : Reçu couleur maillot D5A, la version « formulaire couleurs de maillots aurait été préférable ».

F.C NIVOLET 2 : lu et noté ,1^{er} forfait D4 A le 10/11/2024, pour tout forfait Déclaré après le vendredi midi, merci de prévenir un membre de la commission.

A.S LA BRIDOIRE 2 : lu et noté, nécessaire fait au niveau trésorerie D5A.
Reçu feuille de match du 27/10/2024 AS LA BRIDOIRE2/ FC AIX 3.

COGNIN S.P 2 : nécessaire fait D5 A.

ENT.S DRUMETTAZ MOUXY 3 : lu et noté, pour avancer vos rencontres à 19H D5A, heure hiver vous référer à l'article 36-2-1 règlement du District , faire demande sur foot club avec L'accord du club adverse avant le lundi 18H .



NOTE AUX CLUBS

Dossier N°06 : match sénior D2 numéro 28650153 du 22 octobre 2024 C A YENNE 1/F.C NIVOLET 1, en attente de décision Commission Règlement avant homologation.

F.C AIX 3 / U.S DOMESSIN 2 : D5A du 10 novembre 2024 la commission sportive demande au club F.C AIX 3 de nous faire parvenir la feuille de match avant le 17 novembre 2024

Absence de Mr BARTHOLOME délégué de secteur sur Chambéry pour la période

Du 11 novembre 2024 au 05 décembre 2024 inclus en cas de problème contacter un membre de la commission sportive

AF73 : rencontre N°29698258 D5B du 13/10/2024 Af73/F.C St MICHEL2 la commission fait suivre une fiche Navette à la trésorerie, pour non reçu du document (Amende 35€).

En vertu de l'article 22-5 des règlements du District, la commission vous demande la feuille de match avant Sanction pouvant entraîner la perte du match.

La commission sportive demande aux clubs d'être vigilants sur les Arrêtés Municipaux.

Attention, certaines demandes de modification de rencontres arrivent encore
Sur les boites mails Zimbra, nous préconisons au club demandeur d'informer
Le club adverse pour s'assurer de la prise en compte de cette dernière
(Délai de réponse le lundi avant 18H précédant la rencontre)

Les horaires des rencontres officielles, sauf contre ordre du district ou de la commission sportive, sont ceux qui paraissent sur l'annexe du PV le mercredi avec les désignations d'arbitre.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits

FORFAIT JOURNEE

ARTICLE 39-4 Règlement du District :

Match N°28657164 D4A du 10 novembre 2024 U.S CHARTREUSE GUIERS 2/ F.C NIVOLET 2

- 1^{er} Forfait F.C NIVOLET 2 (Amende 175€ District)

Si le club U.S CHARTREUSE 2 se déplace au match retour le 24 avril 2025, le club du F.C NIVOLET 2 devra indemniser 27Kms x 2€= 54€ une fiche navette sera éditée pour Créditer sur le compte du U.S CHARTREUSE.



DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Les demandes de modification de match doivent **OBLIGATOIREMENT** être saisies sur FOOTCLUBS.
Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, avant le lundi soir 18H
Si la réponse est négative il faut **OBLIGATOIREMENT** mettre le motif du refus, Avant le lundi soir 18H
Toute demande arrivant après 18H ce sera hors délais.

Match N° 28653386 D1 **ENT.S TARENDAISE 2/ U.S CHARTREUSE 1** du 16 novembre 2024 se jouera le 17 novembre 2024 à 14H30 terrain BARDASSIER (MOUTIERS) Accord du club adverse.

Match N° 28780915 D1 **COGNIN 1/F.C LAISSAUD 1** du 16 novembre 2024 se jouera le 17 novembre 2024 à 14H30 Stade du Château (COGNIN) Accord du club adverse.

Match N°28650167 D2 **US LA RAVOIRE 1/F.C NIVOLET 1** du 17 novembre 2024 se jouera à 15H Stade MARCEL BASSET LA RAVOIRE Accord du club adverse.

Match N° 28959404 D3A **U.S LA RAVOIRE 2/ HFCC 1** se jouera le 17 novembre 2024 à 12H30 Accord du club adverse.

Match N° 28650168 D2 du 17 novembre 2024 **U.S LA MOTTE SERVOL 2/ J.S CHAMBERIENNE 2** se jouera à 14H30 Terrain 3 Sy-T5.

Match N° 28958133 D4 A du 17 novembre 2024 **U.S LA MOTTE SERVOL 3/ U.S CHARTREUSE 2** se jouera à 12H15 Terrain 2- PN -T4.

Match N° 28655687 D4B du 17 novembre 2024 **U.S.C AIGUEBELLE 2 / ST PIERRE SPORT 2**
Se jouera le 16 novembre 2024 à 17H30 Accord du club adverse.

RAPPEL F.M.I.

A la fin du match, l'arbitre qu'il soit officiel ou bénévole note sur la tablette le score, les sanctions disciplinaires (onglet discipline), les changements (onglet Ent/Sor), les blessés (ées) (onglet blessures).
Puis dans l'onglet « Histo » il vérifie toutes les infos rentrées. Ensuite il appelle les deux capitaines et dirigeants pour vérification de la FMI, Il faut bien faire vérifier le score, les sanctions disciplinaires et les éventuels blessés avant de signer la feuille de match, les deux clubs signent la FMI, puis l'arbitre signe et clôt la feuille de match en tapant son mot de passe de la rencontre.
En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain. La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant 20H le dimanche soir.
En cas de non-fonctionnement de la tablette : feuille de match papier obligatoire et envoyer dans les 48H au District sous peine de match perdu pour l'équipe recevante.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunions du 08 & 12 novembre 2024

COURRIERS REÇUS

Reçu : CHAMBERY SPORT 73 / UO ALBERVILLE HORS DELAI

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

16 NOVEMBRE 2024

Match N° 28860609 JS- CHAMBERY	/	CHAMBERY SPORT 73	à STADE MICHEL
VALLET à 15H30			
Match N° 28860610 FC - AIX 2	/	UO ALBERTVILLE	à GARIBALDI à 16H00
Match N° 28860612 ES - TARENTEISE	/	GAPS	
Match N° 28860611 AS UGINE	/	FC-ST-BALDOPH	à 17H00
EXCENPT FC - MERCURY			

NOTE AUX CLUBS - INFORMATION

En cas de terrain impraticable les matchs devront obligatoirement être inverses
ARTICLE 26-10-2



Foot SAVOIE



PV N°696 du 13 novembre 2024

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

11 novembre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

LA RAVOIRE tous les matchs se joueront à 16H30 au stade M. BASSET

UO ALBERTVILLE tous les matchs se joueront à 17H00 stade H. DUJOL (SAUVAY)

COURRIER

FCH TARENTOISE

GJ LA SAVOYARDE

PROGRAMMATION du 9 NOVEMBRE 2024

N° 29536219 GJ LA SAVOYARDE 1 se jouera à 15H00 stade des Marais à LAISSAUD

N° 29549859 FC HTARENTOISE- LA RAVOIRE2 se jouera à 14H30 stade J.C ROCCA à AIME

N°29549858 GJ LA SAVOYARDE2- BOZEL se jouera à 16H00 stade de l'île à MONTMELIAN



Foot SAVOIE



PV N°696 du 13 novembre 2024

MATCH RETARD

N° 29536217 FC SAINT BALDOPH- ENT BASSE MAURIENNE se jouera le 14 décembre à 14H30

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Mardi 12 novembre 2024

Courriers des clubs

ENT.DRUMETTAZ MOUXY / LA SAVOYARDE / F.C. HTE TARENTEISE : PLANNING.
ST. PIERRE SPORT – F.C. SUD LAC Confirmation des deux clubs pour jouer mercredi 13/11.

Modification d'heure & dates, planning & lieux des rencontres

LIEUX DES RENCONTRES – MODIFICATION de DATES et HORAIRE

Modification de rencontre - Journée 7 du 16/11/2024

D.1. POULE. B.

Match n°29423700 US LA RAVOIRE 2 / US LA MOTTE SERVOLEX 1-se joue au stade MARCEL BASSET - Inversion de match

Match n°29422989 AS BARBERAZ 1 / FC BELLE ETOILE MERCURY se joue le 17 novembre à 12h15

D.2. POULE. A.

Match N°. 29423068. LA SAVOYARDE 2 / GAPS 2 Se joue au stade DES MARAIS à LAISSAUD.

Match N°. 29423070. F.C.HTE TARENTEISE 2 / F.C. MERCURY 2. Se joue à AIME

Match N°29423069 FC BAUGES / AS BOZEL Se joue le 17 novembre à 11h00



D.2. POULE C.

Match N°. 29424019. ST. PIERRE SPORT 1 / F.C.SUD LAC 1. Se joue MERCREDI 13 novembre 2024 à 18H00.
Match n° 29531275 COGNIN SP 1 / AS BARBERZ 2 Se joue à BARBERAZ - Inversion de match

Match non joué pour terrain impraticable

D.1. POULE A.

Match N°.29547401. ENT. BASSE MAURIENNE 1 / ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1
Doit se jouer avant le lundi 18 novembre 2024 date buttoir

Terrain indisponible le 1^{er} décembre 2024 – Journée 9

Match N°.29423080. ENT.DRUMETTAZ MOUXY 2 / A.S. BOZEL 1. Deux matchs FEMININ.
Ce jour, la commission demande au club recevant de trouver un terrain de repli ou demander à l'équipe visiteuse de jouer en semaine dans l'impossibilité il vous reste deux dates de match remis au mois de décembre.

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 à 8

Reçu feuille de match plateau n°1 du 13 octobre 2024. ST PIERRE SPORT/E.S.TARENTEISE/HTE.TARENTEISE.
Reçu feuille de match plateau n°2 du 10 novembre 2024. GAPS - MERCURY.

JOURNEE 06 DU 17 NOVEMBRE 2024

Plateau N°. 1 : F.C. MERCURY / U.S. LA RAVOIRE / F.C.HTE TA5RENTAIS / E.S. TARENTEISE.

Plateau N°. 2 : ST. PIERRE SPORT / GAPS / U.O.A



U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du mardi 12 novembre 2024

Note aux clubs

- L'accession au critérium régional pour la 2^{de} partie de saison ne se fera uniquement via la poule D1-A pour les 3 premières équipes du classement.
- Il devient **OBLIGATOIRE** que l'ensemble des clubs face systématiquement leurs demandes de modifications via FootClubs afin d'avoir la réponse aux demandes de modifications des matchs par leurs adversaires.

D'où l'importance que l'ensemble des clubs surveillent régulièrement leurs notifications FootClubs. Il paraît inenvisageable pour nous de faire la chasse aux réponses !

FMI

- Depuis week-end du 05/10/24, les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1 et D2. **Il est obligatoire pour ces divisions-là de passer par la FMI.**

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

- **Modification de rencontres.** Sont à effectuer en priorité sur footClub, pour une meilleure visibilité.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur footclub.
- **Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire encore trop de manque sur les 3 premières journées dans toutes les catégories.**

Celle-ci nous permette une meilleure harmonie des poules



FEUILLES DE MATCH D3

- **Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire encore trop de manque sur la dernière journée.**
 - **Celle-ci nous permette une meilleure harmonie des poules.**
 - **Toutes les feuilles de match non transmises de la 5^{ème} journée du 16 Novembre le club se verra amendé au tarif en vigueur prévu à cet effet (35€).**

RETOUR FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de match U13 D3 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

**Vous pouvez les envoyer par mail ou SMS
La photo de la feuille de match**

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U13 D1 et D2 à senior fille et garçon.
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00.

**En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de patch papier**

INFRACTION AVANT AMENDE

Les clubs cités ci-dessous sont priés de nous faire parvenir impérativement les feuilles de match du samedi 9 novembre avant vendredi sous peine d'amende.

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| - AIX 2 D1-B | - ENT. F. CHAUTAGNE D2-A |
| - U.S. CHRATREUSE GUIE 2 D2-B | - A.S. HAUTE COMBE SAVOIE 2 D2-C |
| - U.S. CHARTREUSE GUIE 3 D3-B | - F.C. CHAMBOTTES 4 D3-A |
| - F.C. BAUGES D3-A | - U. S. DOMESSIN 2 D3-B |
| - C.S. BELLEY 4 D3-A | - C.S. BELLEY 5 D3-B |
| - C.A. MAURIENNE 2 D3-B | - U.S. LA MOTTE SERVOLEX 4 D3-C |
| - U.O. ALBERTVILLE 2 D3-D | - QUIEGE BEAUFORTIN D3-D |
| - A.S. UGINE 2 D3-D | - E.S. TARENTEISE 3 D3-D |



PHASE DE PRINTEMPS

J'invite l'ensemble des clubs à bien réfléchir et à anticiper, pour l'inscription dans les divisions de la phase de printemps de vos effectifs avec le nombre d'équipe à inscrire.

Je vous rappelle que la D3 sera également soumise à la FMI ce qui ne nous permettra pas de modifier les poules une fois celle-ci établies.

Nous sommes prêts à échanger avec vous afin de vous inscrire dans la bonne division.



UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	548901 - ENT. VAL D HYERES	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/> (1)	Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	547208 - F.C. ST MICHEL SP.	✗ ⊕

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	533172 - CHALLES S.F.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	548901 - ENT. VAL D HYERES	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	516406 - ST PIERRE SPORT FOOTBALL	✗ ⊕



UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	514438 - C.A. YENNOIS	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	504266 - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	548901 - ENT. VAL D HYERES	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	504511 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 7	526436 - MARTHOD SP.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 8	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 9	522095 - U.S. GRIGNON	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 10	552674 - ENT. S. DE TARENNAISE	✗ ⊕

Pour les journées 01 (05 octobre) et 02 (12 octobre) :

Merci aux clubs identifiés dans le listing ci-dessus de régulariser leur situation, avant le mercredi 20 novembre prochain.

Pour rappel :

Une mise à jour du calendrier U8/U9 a été envoyée ce mardi 12 novembre.

Le document est disponible dans l'article « PRATIQUES JEUNES U7/U9/U11/U13 »



Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase d'automne. Il permet de déposer les feuilles de plateaux et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6 et U7.

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

U7 : Feuilles de plateaux manquantes

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 09/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	504423 - AIX F.C.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 09/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 2	522621 - A.S. NOVALAISIEENNE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 09/11/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 3	504263 - F.C. LA ROCHETTE	✗ ⊕



U6 : Feuilles de plateaux manquantes

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 19/10/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 19/10/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 2	514438 - C.A. YENNOIS	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 19/10/2024	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 3	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕

Pour rappel, avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

Toutes les journées ont été programmées jusqu'au 07 décembre prochain.

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau** :

JOURNÉE 3 - SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 - CLASSIQUE



SITE 1 - 13h30 ANNULER

560679 - A.S. DE BARBERAZ
730290101 - BARBERAZ - STADE MU...

14 équipe(s)

SITE 2 - 14h ANNULER

582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'...
732040101 - LE PONT DE BEAUVOISIN ...

12 équipe(s)

SITE 3 - 14h ANNULER

504423 - AIX F.C.
730080301 - AIX LES BAINS - STADE ...

13 équipe(s)

COMMISSION U9

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1	582556 - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	548901 - ENT. VAL D HYERES	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	519473 - A.S. MONT JOVET BOZEL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	(1) Journée 1 - 05/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	547208 - F.C. ST MICHEL SP.	✗ ⊕



UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	533172 - CHALLES S.F.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	518768 - U.S. LA RAVOIRE	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	548901 - ENT. VAL D HYERES	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 2 - 12/10/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	516406 - ST PIERRE SPORT FOOTBALL	✗ ⊕

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 1		✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 2	514438 - C.A. YENNOIS	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 3	504266 - CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 4	581932 - CHAMBERY SPORT 73	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 5	548901 - ENT. VAL D HYERES	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 6	504511 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 7	526436 - MARTHOD SP.	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 8	527005 - F.C. BELLE ETOILE MERCURY	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 9	522095 - U.S. GRIGNON	✗ ⊕
<input type="checkbox"/>	Journée 3 - 09/11/2024	DEBROUILLES	UNIQUE	SITE 10	552674 - ENT. S. DE TARENNAISE	✗ ⊕

Pour les journées 01 (05 octobre) et 02 (12 octobre) :

Merci aux clubs identifiés dans le listing ci-dessus de régulariser leur situation, avant le mercredi 20 novembre prochain.

Pour rappel :

Une mise à jour du calendrier U8/U9 a été envoyée ce mardi 12 novembre.

Le document est disponible dans l'article « PRATIQUES JEUNES U7/U9/U11/U13 »





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 11 novembre 2024

Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, ils ont été modifiés suite à l'arrivée tardive de ASF MOUTIERS qui prend la place de l'exempt. Les dates des deux premières journées pour cette formation et ses adversaires ont été repoussées.

ATTENTION, LA RENCONTRE DU FUTSAL K PUK MONTMELIAN CONTRE ASF MOUTIERS EST PARAMETREE PAR DEFAUT AU LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 EN ATTENTE DE LA BONNE DATE.

Coupes de Savoie Futsal 2025

DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR TOUTES LES CATEGORIES

DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024

PAR COURRIEL AU DISTRICT DE SAVOIE

AVEC LES DATES, MERCI DE NOUS INFORMER SI VOUS DISEPOSEZ D'UN GYMNASSE, POUR QUELLE CATEGORIE, LES CRENEAUX HORAIREZ DONT VOUS DISEPOSEZ.



Catégorie U12/13 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} re journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 2 février 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

Catégorie U 14/15 MASCULINS :

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{ère} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025 doit rester 12 équipes

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 doit rester 6 équipes

3^{ème} journée, demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 avec 2 poules de 3 équipes.

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

Catégorie U 16/17 MASCULINS :

Dates retenues pour les rencontres en élimination directe avec FMI. Dates au choix du club recevant :

1^{ère} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025. Toutes les équipes

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025. Tour de cadrage si besoin

3^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025 si nécessaire, doit rester 4 équipes.

Demies finales samedi 15 ou dimanche 16 février 2025

Finale dimanche 23 février 2025

Sont inscrits au 13 Novembre 2024:

GAPS

BARBERAZ

FC MERCURY

Catégorie U 18/19/20 MASCULINS :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Suivant le nombre d'inscrits, élimination directe avec FMI ou plateaux

1^{ère} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 15 ou dimanche 16 février 2025 si nécessaire

Finale dimanche 23 février 2025



Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

GAPS

FC MERCURY

Catégorie SENIORS MASCULINS :

Rappel, les formations du 73 et 74 qui évoluent dans le championnat Futsal sont inscrites d'office.

Peuvent participer toutes les équipes du championnat de SAVOIE foot traditionnel sur simple inscription gratuite au District 73, avec un gymnase c'est bien, sans c'est possible quand même. Tirage au sort intégral avec les équipes sans gymnase jouant à l'extérieure

Dates des semaines retenues, les matchs pouvant se jouer en semaine, le soir. Les rencontres sont en élimination directe et FMI :

1^{er} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 6 et le 12 janvier 2025

2^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 20 et le 26 janvier 2025

3^{ème} tour, les rencontres doivent se dérouler entre le 3 et 9 février 2025

Finale le dimanche 23 février 2025.

Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

Association Futsal Rochette Olympique 2

Futsal Bourget United 1

U S Chartreuse Guiers 1

Futsal K-P U C Montmélian

Association Savoyarde Futsal Moutiers

Thonon les Bains

Cluses Bonneville Foron 74

F C Vermillon

COUPE FUTSAL FEMININE

Catégorie U12/13 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 01 ou dimanche 02 février 2025

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025 si besoin

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

GAPS

Catégorie U14/15 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin



Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

GAPS 1 et 2 SOUS RESERVE QUE LES FEUILLES D'EFFECTIFS SOIENT COMMUNIQUEES AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.
BARBERAZ

Catégorie U16/17/18 FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 11 ou dimanche 12 janvier 2025

2^{ème} journée, samedi 25 ou dimanche 26 janvier 2025 si besoin

3^{ème} journée, samedi 08 ou 09 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025 si besoin

Finale le dimanche 02 mars 2025

Sont inscrits au 13 Novembre 2024 :

GAPS
BARBERAZ

Catégorie SENIORS FEMININE :

Cette coupe aura lieu si au moins 6 formations sont inscrites.

Dates retenues pour les Plateaux :

1^{er} journée, samedi 04 ou dimanche 05 janvier 2025 si besoin

2^{ème} journée, samedi 18 ou dimanche 19 janvier 2025

3^{ème} journée, samedi 01 ou 02 février 2025

Demies finales les 15 ou 16 février 2025

Finale le dimanche 02 mars 2025

Pour toutes les catégories féminines, le District vous donne la possibilité d'inscrire 2 équipes.

Si vous inscrivez 2 équipes, il faudra communiquer en même temps, 2 listes de joueuses avec numéros de licence, 1 par équipe engagée sans possibilité d'un passage d'une équipe à l'autre en cours de compétition. Ces listes ne sont pas limitées en nombre de joueuses. Lors de la compétition, seules 10 joueuses pourront prendre part aux compétitions par journée. D'une journée à l'autre, les 10 joueuses peuvent être modifiées mais en restant dans la liste communiquée à l'inscription.

**APPEL A CANDIDATURE POUR ORGANISER LES JOURNEES FINALES DES COUPES DE SAVOIE FUTSAL
MASCULINE ET FEMININE**

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE 8 DECEMBRE 2024
par courriel au District de SAVOIE**



FINALE FUTSAL MASCULINE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 23 FEVRIER 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00

Disposer d'une sono

Organiser une buvette, petite restauration.

Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.

Prévoir table de marque et si possible panneau score

4 ou 5 finales se dérouleront ce jour là

FINALE FUTSAL FEMININE

Cahier des charges :

Un gymnase disponible toute la journée du dimanche 02 MARS 2025 équipé de tribunes et 4 vestiaires joueurs + 1 vestiaire arbitre 9H00/18H00

Disposer d'une sono

Organiser une buvette, petite restauration.

Fournir aux équipes et arbitres de l'eau et petites collations.

Prévoir table de marque et si possible panneau score

4 finales

Attention, si le nombre d'équipes était insuffisant dans certaines catégories lors des inscriptions, cette journée pourrait être modifiée.

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 12 novembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

CANDIDATURE à L'ORGANISATION DES FINALES

La Commission lance un appel à candidature aux clubs pour l'organisation des finales des Coupes de SAVOIE pour cette saison 2024-2025 aux dates suivantes :

Samedi 05 avril pour la coupe U13 PITCH****

Jeudi 29 mai pour les coupes U13 PIGNIER- SERALINI et U11 Crédit Agricole

Samedi 07 juin pour les coupes U15 - U17 et U20

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 31 mai chez le vainqueur du championnat de division 1 de la saison dernière à savoir :

Le FC MERCURY

Le club candidat doit disposer d'un terrain herbe ou synthétique et de quatre vestiaires minimums.

******Pour la Coupe U13 Pitch le club organisateur doit disposer obligatoirement de DEUX terrains de foot à 11 avec cages de foot à 8**

Les candidatures doivent être adressées à la commission des Coupes (district@savoie.fff.fr) avant le 12 décembre 2024

Les candidatures seront validées par le comité directeur courant janvier



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

8^{ème} de finale le 22 février 2025

Tirage prévu début décembre

RAFFIN

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu début décembre

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

Au vu des équipes restantes en Coupes la commission décide d'avancer les 1/4 de finale au 08 mars 2025 pour éviter ce tour pendant les vacances de Pâques

Tirage prévu début novembre

FC B.E MERCURY

vs

CHARTREUSE GUIERS

Match reporté au 14 décembre 2024 à 14h00

A jouer impérativement à cette date
(prévoir terrain de repli au besoin)

U15 PILLET

Au vu des équipes restantes en Coupes la commission décide d'avancer les 1/4 de finale au 08 mars 2025 pour éviter ce tour pendant les vacances de Pâques

Tirage prévu le 18 novembre 2024



TRANSMISSION FMI

**L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00**

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre et sera disponible sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre et sera disponible sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre et sera disponible sur le FAL

**Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.
Merci d'informer la Commission des Coupes.**

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT
Via l'onglet FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via l'onglet FAL au plutôt le
mercredi suivant celui-ci.

Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.
Merci pour votre compréhension.

Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA





FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunions du 08 & 12 novembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : Modifications : FC HTE -TARENTEISE, LE BOURGET du LAC,
Match N° 29230757 ENT PONT/BOURBRE se jouera à 10H au PONT (REFUS DE ST-REMY pour 13H00)

CHAMPIONNAT

Matches du 17 novembre 24 à 10 H 00

Match N°	29203757	ENT-PONT-BOURBRE /	ST-REMY au PONT de BEAUVOISIN
Match N°	29203758	FC - HTE- TARENTEISE /	CA-YENNE le 17/11 à 10H00 à BOURG ST MAURICE
Match N°	29203759	CS-FOOTBALL /	DOMESSIN US
Match N°	29203761	ENT-APCR-ESB /	USC-AIGUEBELLE se jouera au BOURGET DU LAC
EXEMPT		ENT - CHAUTAGNE.	

**EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSEES
ARTICLE 26-10-2**

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

**La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »
SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.**

FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

13 novembre 2024

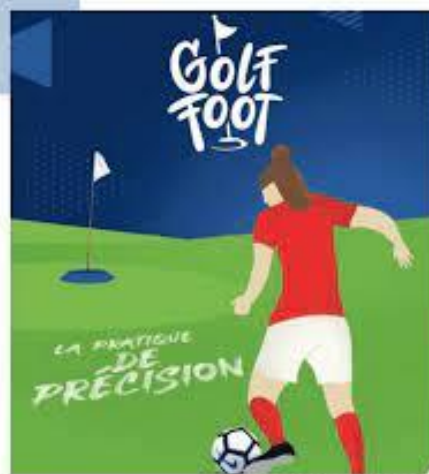
Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 13 novembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 15

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAOULI – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGHFI – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)

Emre Taha AYDOGAN (ES TARENTEISE)

Mattéo FARION – Noé POMIN (FC MERCURY)

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Anaïs PARROUR (AS LA BRIDOIRE)

Cloé GAUDET TRAFIT (US PONTOISE)

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 18

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN – Gilles OKALA (ES TARENTEISE)

Sébastien DESSERTAZ (AIX FC)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)



Léo GAUDIN (UO ALBERTVILLE)

- **Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes**

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

**FORMATION
COMPLETE**

- **Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes**

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémy DURET (FC ST BALDOPH)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

Admed BOKARKA (US CULOZ 01)

- **Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes**

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)

Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU – Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

- **Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes**

Dates : samedi 12 avril 2025



Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : DRUMETTAZ

Coût : 70 €

Inscription retenue : 1

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 17 octobre 2024.

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : LA RAVOIRE

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 5

Romain LESUR - Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE GUIERS)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 3

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE 38)

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

David GLENAT (ASL ST CASSIEN 38)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 12 novembre 2024

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024



Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUIPIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H (ETS CERNEX 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)



FUTSAL HANDISPORT

2 journées de perfectionnement **futsal Handisport** proposées par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport :

- Le samedi 30/11/2024 au gymnase Francisque Anselme à Lyon 3 de 13h à 17h avec le soutien du CS AVVH LYON

- Le samedi 25/01/2025 au Gymnase Elsa Triolet à Vénissieux de 13h à 17h avec le soutien d'Handisport Lyonnais

Ces journées sont destinées à tous les joueurs en situation de handicap évoluant debout.

Elles sont support de détection et de sélection pour l'équipe Régionale AURA de Futsal en vue la coupe de France U20.

Elles sont ouvertes à tous : licenciés FFH, licenciés FFF et non licenciés.

Merci de faire suivre le message aux joueurs (eues) susceptibles d'être intéressés (ées).

**STAGES
PERFECTIONNEMENT
FUTSAL**

**JOURNEES
DETECTION EQUIPE
AURA U20**

13H - 17H

LE SAMEDI 30/11/2024
GYMNASE FRANCISQUE ANSELME 14-16 RUE ANTOINETTE, 69003 LYON

&

LE SAMEDI 25/01/2025
GYMNASE ELSA TRIOLET 22 AV. DE LA DIVISION LECLERC, 69200 VENISSIEUX



COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 12 novembre 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82
Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc Guichard

Présent : Patrick JANET

Excusés : René SAILE, Jean Marc Guichard

Réserve d'avant match

Dossier N° 05 : match numéro 229746584 F.C. DU NIVOLET 2- ENT.S. DRUMETTAZ MOU 1 -coupe TRONCY du 19/10/2024

Réclamations d'après match

Dossier N° 06 : match numéro **28650153** C A YENNOIS - F.C. Du NIVOLET 1 seniors D2 du 27 octobre 2024

Dossier N° 07 : match numéro **2 28860597** U O A – E S TARENTEISE U20 district du 26 octobre 2024

Courrier

Courrier YOUNES EL BOUZIANI : lu et noté

Décisions

Dossier N° 05 : match numéro 229746584 F.C. DU NIVOLET 2- ENT.S. DRUMETTAZ MOU 1 -coupe TRONCY du 19 octobre 2024

En attente réponse de la commission des règlements de la ligue régionale
Décision paraîtra dans un prochain PV.

Dossier N° 06 : match numéro 28650153 C A YENNOIS - F.C. DU NIVOLET 1 seniors D2 du 27 octobre 2024



Réclamation du club du CA YENNE concernant la participation du joueur concerné.

Réclamation recevable

En tenant compte de l'article 167 .6 des Règlements Généraux de la FFF «. La participation, en surclassement, des joueurs U13 à U19 et des joueuses U13 F à U19 F à des compétitions de catégorie d'âge supérieure, ne peut avoir pour effet de leur interdire ou de limiter leur participation à des épreuves de leur catégorie d'âge respective. Ils restent soumis aux obligations des catégories d'âge auxquelles ils appartiennent. »

Par ces motifs, la Commission des Règlements

Rejette la réclamation comme non fondée

Confirme le résultat acquis sur le terrain

Résultats du match :

C A YENNOIS : 0 pt 3 buts

F.C. NIVOLET : 3 pts 4 buts

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 07 : match numéro 28860597 U O A – E S TARENTEISE U20 district du 26/10/2024

Réclamation du club de l'U O ALBERVTVILLE concernant la participation de plus de 2 joueurs « hors période

Après étude du dossier, la réclamation est rejetée non conforme avec articles 142.5 des règlements généraux de la FFF (manque le grief)

Par ces motifs, la Commission des Règlements

Confirme le résultat du match :

U O ALBERVTVILLE : 2 buts, 1 pt

E S TARENTEISE : 2 buts, 1 pt

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Article - 142 .5

Les réserves doivent être motivées, c'est-à-dire mentionner le grief précis opposé à l'adversaire, le simple rappel d'articles de règlements ne constituant pas une motivation suffisante.



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 8 novembre 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Emmanuel BONTRON

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Timothée DONNEAUD (CSF), diverses fiches de frais de déplacement à faire régler

-M. Grégoire DONNEAUD (CSF), diverses fiches de frais de déplacement à faire régler

-Melle Shaina MILLIEX (AIGUEBELLE), pièces de dossier d'arbitrage

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

-ras

Mail, Courrier Club:

-Club du FC VILLARGONDRAN : Modifications de lieu de la rencontre du 10/11/24 à 14H30. Le match se déroulera au stade BOURGUIGNONS à ST JULIEN MONTDENIS (73870)

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF:

-Ras

TRAITEMENT DE DOSSIER MATCH CLUB / ARBITRAGE

NOTE AUX CLUBS et ARBITRES

Concernant les frais de déplacement d'arbitrage:

Les arbitres pour les désignations qui sont à plus de 100kms ont comme référence le barème suivant :

N°10 : de 91 à 100 kms = 70,20 euros

Au-delà de 100kms c'est 0,77 euros du kms

Et non 0,77 euros pour tous les kilomètres parcourus

La Commission des Arbitres demande aux clubs de faire respecter ce règlement, si vous rencontrez des difficultés



avec un arbitre sur ces faits, merci de nous adresser un mail.

Ou même si vous le pouvez faites établir un règlement par chèque des frais de l'arbitre auparavant (bien sûr s'il n'y a pas de changement d'arbitre)

Déjà certains clubs le font.

NOTE AUX CLUBS



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Notre district de SAVOIE au nombre de **25** arbitres (

Il est important de ne pas sous-estimer ce manque que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage) comme pour nous CDA (gestion de vos championnats)

Ne prenez pas à la légère ce manque il est plus important de saison en saison.

Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, de **janvier 2025**)

Pensez à votre statut d'arbitrage

RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Sont reçus sur la session d'Octobre 2024

Mme

Sandra FONTI (A S UGINE)

Mrs

Emir Efe AYOĞAN (ES TARENTEISE)

Chris BINTCHA BATEK (E S MANIVAL)

Enzo CHATEL (FC VILLARGONTRAN)

Alessio DELL'OUO (FC VILLARGONDRAN)

Jonathan GINIAUX (ST PIERRE D'ALBIGNY)



Ilhane IDIR (U S SEMNOZ VIEUGY)
Ali KHAJJOU (F C AIX LES BAINS)
Dylan LEMAIRE (AS HAUTE COMBE)
Said MAAMRI (CA MAURIENNE)
Abdel Halim MOUNIB (HF CC)
Angelo PAROUNI (F C ST BALDOPH)
Maxime REIGNIER (ET S LE BOURGET LE LAC)
Dylan ROIGNAU (E S TARENTEISE)

Sont en situation d'échec sur la session d'Octobre 2024

Mrs

Ahmed Wafik BOINAHARI (F C LE NIVOLET) : note insuffisante
Scarl CALABER (F C HAUTE TARENTEISE) : note insuffisante
Soufiane EL HAOURI (C A MAURIENNE) : note insuffisante
Chamsedine GHANI (F C NIVOLET) : note insuffisante

Mrs

Khaled BOUDAUD (HF CC) : absent
Mendy KEITA (E S TARENTEISE) : absent
Mohamed NECHE (A S BARBERAZ) : absent
Adem lyad REVADNIA (A S BARBERAZ) : absent
Rayane ACI (F C LE NIVOLET) : absent

Vives félicitations aux candidats reçus,
Nous invitons les candidats en situation d'échec à refaire la formation
Sur la 2ème session de janvier 2025

Clubs, si vous êtes concernés par la réussite de votre ou vos candidat(s)
Vous pouvez dès à présent faire la demande de licence « Arbitre »
pour votre ou vos candidat(s)

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



INFORMATION :



Foot SAVOIE



PV N°696 du 13 novembre 2024

A l'attention des arbitres désireux de passer l'examen Ligue de JANVIER 2025

La CDA de SAVOIE

*Demande aux arbitres de lui adresser un courrier ou mail d'inscription
Pour validation de candidature*

Les séances de formation seront définies prochainement (séances par Vidéo et séances au District)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Le Président de CDA : M. Daniel DESMARIEUX (Président) : 06-75-93-17-52

Le Responsable Formation : M. Jacky MESTACH (Vice-Président) : 06-15-20-07-75

Les formateurs : M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46
M. Evan BONTRON au 06-40-72-18-72





COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

Mardi 12 novembre 2024

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

Note aux clubs de l'UO ALBERTVILLE et l'US GRIGNON :

Les demandes de F.A.F.A. TRANSPORT sont à saisir sur l'application, avec toutes les pièces requises, **avant le 24 novembre 2024.**

Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.



Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.

Date limite de saisie sur l'application avec toutes les pièces demandées 24 novembre 2024

La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés)

fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Note aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

Equipement

ST BALDOPH :

La Commission accuse réception de votre convention.
En attente de signature du Président de la LauraFoot.

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'Arbine.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges FAFa Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Le dossier doit être présenté par votre collectivité.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Date limite de dépôt des dossiers avant le 31 janvier 2025.

Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.



Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de votre dossier concernant la création de vestiaires.
Dossier en cours d'instruction.

Pour rappel : les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 8 Novembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Tous les clubs seront informés de la démarche à suivre pour lire les PV de la Commission de Discipline.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de Séance,
Francis MOREL BIRON

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 11 novembre 2024						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
11/11/2024	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	03/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	03/11/2024	Auto + 1 match avec sursis	04/11/2024
11/11/2024	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	27/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	03/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	COGNIN SP.	03/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/11/2024



Foot SAVOIE



PV N°696 du 13 novembre 2024

11/11/2024	Coupe C CORTADE	Dirigeant	COGNIN SP.	03/11/2024	Rappel à l'ordre	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	03/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	03/11/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	04/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. SUD LAC	03/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	03/11/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	18/11/2024
11/11/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	03/11/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	18/11/2024
11/11/2024	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	03/11/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	04/11/2024

ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Tableau des sommes dues
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives
- Informations Agir contre le Racisme
- Assises du Foot Féminin

